

Genève, le 23.mai.2011

Maitre assistant Christian Alain Muller

Cours :

**Changement en éducation : entre mythes et
réalités (XXe siècle) UF :742202**

Thème de l'exposé

**Finalités économiques et sociales de l'école
primaire entre 1950 et 1960**

Suisse romande

Printemps 2011

Ngoie Gacond
ngoiemu8@etu.unige.ch

Table des matières

I Introduction	3
II Le manque de mains-d'œuvre qualifiée.....	4
II L'immigration.....	5
III « La qualification scolaire » niveau scolaire comme préparation à la vie active.....	6
IV Conclusion	7
VI Bibliographies	8
VII Annexes.....	9

I Introduction

Le sujet traité au cours cet exposé est celui s'intitule « Finalités économiques et sociales de l'école primaire ». J'ai choisi la période des trente glorieuse en allant de 1945 , à la fin de deuxième guerre mondiale jusqu'en 1975. Cette période constitue dans la plupart des pays occidentaux symbolise le taux de croissance économique avoisinant le 10%. particulièrement entre 1950 et 1960 où celui-ci atteignait le sommet.

Pour effectuer ce travail, j'ai utilisé les ^{périodiques} manuels « Educateur et bulletin corporatif », l'ouvrage « Histoire de Genève » de Paul Guichonnet et enfin la thèse du docteur ^{Christian} Muller « Histoire de la structure, de la forme et de la culture scolaire de l'enseignement obligatoire a Genève au XXe siècle (1872-1969) » .

Avec la période de trente glorieuses, la plupart des pays européens connaissent de grande mutation dans le secteur de l'emploi surtout celui des services et aussi la question du rôle de l'école.

Mon exposé se penchera spécialement sur les dix années pendant lesquelles la croissance était au sommet (1950 à 1960). La Suisse a bénéficié également de cet essor économique. Genève, comme la plupart des cantons qui forme celle-ci, ils ont profité du développement économique, notamment dans les secteurs, tels ,le bâtiment et le secteur des services.

En effet, nous essayerons de démontrer quel a été l'impact que cette période croissance a pu avoir sur l'école primaire. Quelles ont été les enjeux sur les relations entre l'école , particulièrement l'école primaire et les milieux économiques .

La croissance du pays a mis le curseur sur le manque de mains-d'œuvre qualifiées pouvant occuper les nouveaux métiers. Et enfin l'arrivé des immigrés Italiens ,Espagnols et Portugais pour secteur secondaire.

La lumière sera mise sur les événement d'alors qui ont contribué au constat d'un monde en plein changement, en plein bouleversement que ca le plan économique , social ou démographique.

Lors du congrès de SPR(Société pédagogique de la Suisse romande) de 1958 durant lequel la question du rôle de l'école primaire fut au centre des discussions. Il fallait donc définir les tâches que devait remplir l'école en tenant compte de nouveaux enjeux. Dans leur rapport de synthèse, UIG(Union des instituteurs Genevoise) soulignait lors de ce congrès deux mots : « Adapter » et « Revaloriser ». J'aurais l'occasion détailler cela plus loin.

II Le manque de mains-d'œuvre qualifiée

A partir de 1960 le taux croissance en suisse atteint environ 7% comme la Chine aujourd'hui. C'est aussi l'ascension du secteur tertiaire. En effet, après la fin de deuxième guerre mondiale comme le souligne Paul. Guichonnet je cite

« ...Elle(Suisse) s'attend à ce que le retour de la paix s'accompagne , comme en après 1918, de difficultés économique et sociale. Elle sera donc la première surprise de la façon dont les choses tourneront après 1945, puisqu'au lieu de la pénurie prévue , c'est la prospérité qui s'installe... »¹

En effet, sous cette irruption de la prospérité économique non prévue , les milieux économiques devront chercher la main-d'œuvre qualifiée pour honorer les besoins du marché dans tous les secteurs . Par exemple dans le bâtiment ou le tertiaire.

Comme le Paul Guichonnet le décrit dans son livre « histoire de Genève », « ...La dynamique du secteur tertiaire qui va retentir sur la démographie d'une part et sur l'aménagement du canton et des relations régionales d'autre part. »² Ecrit-il .

Entre 1955 à 1965, Genève verra la multiplication des commerces en gros , en détails. Le secteur bancaire a doublé , les assurances, les agences , les bureaux de consultation etc.

¹ Guichonnet, « histoire de Genève »,1974, p.353-354

² Guichonnet, « histoire de Genève »,1974, p.356

En dix ans beaucoup d'exploitations ont ouvert dans le canton. Selon l'auteur , « *En 1955, 42000 personnes travaillaient dans le tertiaire contre 68 611 en 1965* »³.

Cette croissance de l'économie accroît aussi le besoin en main-d'œuvre qualifiée pour occuper toutes places de travail nouvellement créées.

Sur le plan démographique, en 1945, Genève ne compte que 178084 habitants parmi lesquels , il y avait 36,5% de Genevois , 48,6% de confédérés et 14.9% d'étrangers. dix ans plus tard , le canton compte , la population habitant à Genève à quadruple.

II L'immigration

Dans cette augmentation de la population genevoise , on constate surtout le bond des étrangers passant de 14,9% en 1945 à 32,6%. Ce bond s'explique, selon l'auteur ,certes par la croissance économique que connaît le canton et aussi l'afflux des entreprise multinationales, choisissant, la cité de Calvin comme leur siège social (Guichonnet ,1974). Ce phénomène pousse de plus en plus des Suisses a quitter le secteur secondaire d'activité pour celui du secteur tertiaire. En remplacement du secteur abandonné par les Suisses ,on remarque l'occupation en masse celui-ci par les populations immigrées ,tels Italiens, les Espagnoles et les Portugais.

D'après Guichonnet, le glissement vers le secteur des services s'est donc accompagné d'une forte immigration. Il en reste pas moins que le secteur des services , lui connaît une certaine pénurie de main-d'œuvre qualifiée. D'où cette sonnette d'alarme des milieux de l'entreprise à l'école à mieux préparer les jeunes aux de l'heure. En effet, les entreprise souhaitent une adaptations de l'école aux nouveaux enjeux économiques en revalorisant les contenus du programmes pour une meilleure intégration dans le vie active .

³ Guichonnet, « histoire de Genève »,1974, p.357

III « La qualification scolaire » niveau scolaire comme préparation à la vie active.

La croissance économique a soulevé certaines questions concernant la capacité l'école primaire à faire face avec « un monde en pleine mutation ». ⁴ Les mots qui se sont imposés dans cette réflexion vis à vis notamment du secondaire inférieur, c'est à dire 7^e et 8^e . ce fut l'orientation professionnelle. Et du personnel enseignant durant cette période sont les suivants : « revaloriser » et « adapter ».

La première des tâches est celle de « Revaloriser » les membres du corps enseignant. À la question de savoir si « les membres du corps enseignant travaillent -ils dans des conditions qui leur permettent d'atteindre ce but ? » ⁵ bien entendu , à la réponse à cette question fait l'ombre d'aucun doute selon la SPR .

Pour la SPR l'école doit jouer : « *Le rôle essentiel de primaire consiste plus jamais à donner aux enfants les bases d'une solide culture générale L'école contribue à la formation du caractère. Elle prépare l'enfant à prendre place dans la vie économique et sociale* » ⁶. Or certains instituteurs ou institutrices ne sont pas suffisamment formés à ces tâches. Quand on les embauche , on tiens plutôt compte des qualités d'ordre et de discipline personnel qui d'eux les bons fonctionnaires.

Selon le SPR. l'instituteur est celui qui auprès de ses élèves crée, cherche, innove et guide . Or , pour guider, il faut savoir où l'on va. Avant le congrès de la SPR de 1958, l'école se présentait comme une entité hors de la société. Il n'existait pas une relation entre l'école primaire et le milieu économique .

Le problème de l'intégration des jeunes dans le milieu économique a amené l'UIG à prendre l'initiative sous la direction de la SPR et du centre d'informations et des relations publiques (CIRP),l'organisme

⁴ Educateur et bulletin corporatif, 28 juin 1958.p.393

⁵ Educateur et bulletin corporatif, 21 juin 1959.p 259

⁶ Educateur et bulletin corporatif, 21juin 1959.p.393

patronal, après des visites effectués au sein des entreprises de la place genevoise. Dans la foulée de cette initiative, il y a eu le première séminaire organisé, au mois de mai 1958 à Chexbres (Vaud). Ce séminaire réunissait les chefs de personnels des entreprises privés et les délégués des associations romandes d'instituteurs séminaire qui s'intitule « l'homme dans l'entreprise »⁷.

Les objectifs de l'UIG au cours de ce séminaire était tout d'abord établir lien avec l'économie privée et ensuite, selon Muller : « donner aussi une expérience non négligeable des réalités économiques au corps enseignant primaire . Une expérience que les dirigeants de l'Union entendent faire valoir lors de la « réorganisation prochaine de l'enseignement secondaire inférieur »⁸.

Car les enjeux étaient d'apporter les améliorations de l'orientation scolaire et professionnelles des élèves en tenant compte des réalités pragmatiques.

Quant aux milieux patronaux genevois profitent de ce rapprochement pour exprimer à l'UIG leurs doléances et leurs besoins à l'égard de l'école primaire d'après Docteur Muller.

tinin

A l'adresse des membres de l'UIG, Monsieur Jean Sordat, secrétaire de l'Union des associations patronales genevoises, au cour celle-ci. Il constate la bénéfique collaboration entre l'école et la vie de l'entreprise , dans son discours ,Monsieur Sordat pointé aussi les lacunes des adolescents par rapport aux connaissances de base ou fondamentales. Le peu d'apprentis pour le secteur économique du fait des abandons de la fin de la scolarité obligatoire.

V Conclusion

Outres les besoins de l'économie identifié dans le rapport de la SPR 1962. L'efficacité de la reforme réside dans le rapprochement de

⁷ Educateur et bulletin corporatif, 13 aout 1960.p.493

⁸ Muller,A,These (histoire de la structure..) 2007.p.473

l'école et le monde de l'entreprise. Je voudrais en guise de conclusion terminer par ses phrases de Muller. : « l'orientation scolaire devient ainsi une question centrale dans le régulation du système scolaire et elle provoque un renversement des pratiques ~~de~~ scolaires de sélection (évaluation). Il ne s'agit ~~de~~ plus de freiner, mais de promouvoir chaque élève au plus niveau scolaire possible en fonction de ses (aptitudes) et ses (goûts). »⁹.

VI Bibliographies

- Paul Guichonnet, « Histoire de Genève »,Edouard Privat Toulouse, 1974.
- Christian Alain Muller, Thèse de docteur ès lettres« Histoire de la structure, de la forme et de la culture scolaires de l'enseignement obligatoire à Genève au XXe siècle (1872-1969), Unige , 2007
- Educateur et bulletin corporatif,1958,1959 et 1960

⁹ Muller,A,These (histoire de la structure..) 2007.p.474

VII Annexes

ANNEXE (1)

de la part des autorités. Des dépenses importantes ont été consenties, qui se sont montées par exemple entre 1966 et 1969 à une moyenne annuelle en chiffres ronds de 20 millions de francs.

Après la seconde guerre mondiale, Genève devient ce qu'avait prévu, il y a cinquante ans, Keyserling lorsqu'il se demandait : « Comment, par exemple, Genève pourrait-elle avoir un autre destin que celui qui en fera un unique et gigantesque bureau d'organisation et de placement ? » Genève est le support idéal pour un ensemble d'activités. Tout cela va concourir au développement rapide de toutes sortes d'affaires et le quart de siècle écoulé sera caractérisé par une dynamique du secteur tertiaire qui va retentir sur la démographie d'une part et sur l'aménagement du canton et des relations régionales d'autre part.

Mieux que de longues descriptions, les chiffres suivants qui ne tiennent pas compte des organisations internationales témoignent de ce phénomène :

	Nombre d'exploitations	
	1955	1965
Commerce de gros	834	1 072
Commerce de détail	3 271	3 259
- Banques et établissements financiers	107	230 x 1,2 -
Assurances	54	87
Affaires immobilières	118	132
Agences, bureaux de consultation	617	709
Transports	355	470
Exploitation des P.T.T.	79	85
Hôtels et restaurants	1 221	1 301
Hygiène	879	1 371
- Etablissements privés d'enseignement	57	118 x 2
Musées, bibliothèques		5
Stations d'essais scientifiques	27	53
Œuvres sociales	46	49
Services récréatifs, sport	76	92
Nettoyage	322	316
Autres services	41	68
	<u>8 104</u>	<u>9 417</u>

CROISSANCE
ET
ÉCONOMIE

DE LA

En
ouvertes
En 1955
en 1965.

Les
sonnel,
les hôte
personne
Si l'on c
sans les
nombre
restaure
d'occupa
caractèr

19
19
19

Les
domicil

E
A
A
A

La
493 722

En dix ans, 1 300 nouvelles exploitations, en chiffres ronds, se sont ouvertes, ce qui représente un peu plus d'une tous les trois jours ! En 1955, 42 000 personnes travaillaient dans le tertiaire contre 68 611 en 1965.

Les secteurs qui ont connu la plus forte croissance quant au personnel, en 10 ans, sont les banques qui ont passé de 2 714 à 6 061, les hôtels et restaurants de 6 841 à 10 004, l'hygiène et les soins personnels de 3 285 à 7 073, et le commerce de gros de 4 498 à 9 463. Si l'on considère seulement les banques au sens strict du terme, donc sans les établissements financiers para-bancaires, on voit que leur nombre est passé de 40 à 125 entre 1947 et 1969. Les hôtels, sans les restaurants, étaient 136 en 1945 contre 177 en 1970. L'analyse des taux d'occupation de ces établissements hôteliers permet de mesurer le caractère de Genève comme lieu de passage :

	Taux d'occupation des lits recensés	Durée de séjour
1945	64,4 %	4,7 jours
1950	63,8 %	3,7 jours
1955	71,5 %	3,4 jours
1960	71,9 %	3,1 jours
1965	50,9 %	2,9 jours
1970	62,5 %	2,8 jours

Les durées de séjour sont brèves et les nuitées, selon le pays de domicile des hôtes, se répartissent de la manière suivante pour 1970 :

		%
Europe	1 256 679	58,30
Amérique	536 221	24,90
Afrique	118 486	5,50
Asie	220 853	10,30
Australie	22 138	1,00
	<u>2 154 377</u>	<u>100,00</u>

La Suisse et le Liechtenstein entrent dans ces chiffres pour 493 722 nuitées, soit 18,6 % du total, contre 81,4 % pour les nuitées

enties,
oyenne

u'avait
« Com-
ie celui
et de
tivités.
sortes
e dyna-
e d'une
d'autre

CROISSANCE
ET
ÉCONOMIE

qui ne
ient de

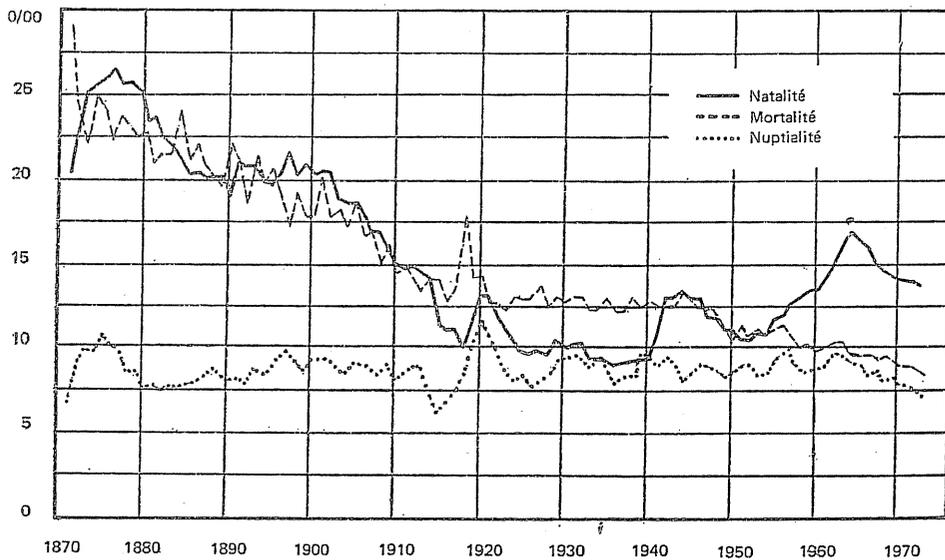
ons
65
72
59
30
87
32
09
70
85
01
71
18
5
53
49
92
16
68
417

Annexe (3)

étrangères, preuve supplémentaire du caractère international de la ville et de ses activités diverses.

En 1945 Genève compte 187 084 habitants dont 36,5 % de Genevois, 48,6 % de Confédérés et 14,9 % d'étrangers. Vingt-cinq ans plus tard, la population atteint 328 606 habitants qui se décomposent d'une manière très différente, puisque les Genevois ne représentent plus que

LA
CROISSANCE
ET LES
HOMMES



31. EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE (1870-1972).

28,4 % contre 39,0 % de Confédérés et 32,6 % d'étrangers. On remarquera la croissance étonnante des étrangers, qui, en chiffres absolus, sont pratiquement quatre fois plus nombreux qu'en 1945. Cette augmentation extrêmement rapide du nombre des étrangers vérifie la prophétie de Keyserling. Genève est devenue le siège de nombreuses entreprises multinationales et les Suisses, ayant déserté très sensiblement les activités secondaires, ont été remplacés par des Italiens, des Espagnols et des Portugais. Le glissement vers le secteur des services s'est donc accompagné d'une forte immigration. En 1970 l'agglomération genevoise abrite 96,8 % de la population totale. Remarquons enfin, sur

1970

DE LA

le plan
intéressé
toujours
à 3 %
croissance
gain m
puisque'
de cette
aménagement

LOGEMENT
ET AMÉ-
NAGEMENT
DE
L'ESPACE

Alo
une act
ce secte
pour l'i
il y a
De 195
à plusie
l'habita
transfor
tels le L
comme
demand
Si le Li
massivi
relation
satisfact
l'aérospo
intoléral
par exce
terme. N
réaliser

Ev

r. Prof.: M. Henri Robert. Gymnase, salle 9. Dès 27 avril.

que (les préromantiques et les classiques) : 5 leçons, le vendredi de 20 heures à 21 heures. Prof.: Zigmund Estreicher. Gymnase, salle 9. Dès le 27 avril.

hématisques (algèbre) : 10 leçons, le jeudi de 20 h. 15 à 21 h. 15. Prof.: M. Jean-Jacques Gauchat. Ecole ; mécanique. Dès le 16 avril.

Croix-Rouge de la Jeunesse neuchâteloise

n vient de recevoir un album du Japon. Quelle classe s'inscrit pour y répondre par un album Suisse ?
adresser les demandes à Mlle Anna Gerber, rue Neuchâtel 33E, Peseux,
t que vous désiriez un album d'un pays déterminé, t que le choix de celui-ci vous soit égal.

QUÉ

Du 10 au 15 août :

— Cours pour sœurs et institutrices de la Suisse romande à Zoug. Programme : matière des 1er et 2e degrés, rondes chantées. Direction : Sœur M. Merkenzingen, Mlle M. Meyer, Bâle.

Remarques

Participants. — Les cours sont réservés aux instituteurs et institutrices, au personnel enseignant des écoles privées placées sous la surveillance de l'Etat, aux candidats au brevet d'enseignement pour les écoles secondaires et supérieures, aux candidats au diplôme fédéral de maître de gymnastique. Les maîtresses mères et les maîtresses de travaux à l'aiguille enseignant la gymnastique sont admises aux cours. Les cours sont mixtes, excepté les cours réservés spécialement aux sœurs et institutrices. Toute inscription réalisable entraîne naturellement la participation au cours.

Indemnités. — Indemnité journalière de 9 fr., indemnité de nuit de 7 fr. et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu du cours.

Inscription. — Les maîtres désirant participer à un cours doivent demander une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique ou de la section de gymnastique des instituteurs, ou à M. Max Reinmann, maître de gymnastique, Hofwil b. Münchenbuchsee.

Où ALLONS-NOUS ?

« Le rôle essentiel de l'école primaire consiste plus que jamais à donner aux enfants les bases d'une solide culture générale. L'école contribue à la formation du caractère. Elle prépare l'enfant à prendre place dans la vie économique et sociale. »

Il y aura bientôt une année, les membres de la Société pédagogique romande, réunis en congrès à Genève, adoptaient la thèse ci-dessus. L'importance de son contenu nous autorise aujourd'hui à traiter un peu plus longuement ce sujet. Cela nous paraît particulièrement indiqué au moment où se poursuit à Genève et à Lausanne l'expérience des visites d'entrepises et du dialogue entre le corps enseignant et l'économie privée. D'autre part, il est question, dans plusieurs cantons, de réforme de certains secteurs de l'enseignement et les propos qui suivront seront pour le moins d'actualité.

Que sont les bases d'une solide culture générale ?

Depuis plus d'un demi-siècle, le monde évolue avec une rapidité extraordinaire. Le développement enregistré, en particulier dans le domaine scientifique, est tel que nous sommes contraints d'enregistrer le progrès et de renoncer, bon gré mal gré, à comprendre quantité de phénomènes auxquels nous assistons fréquemment. Tout cela pose une grave problème à l'école. Il est évident que l'élève de 1900 avait moins de difficultés que celui de 1959 à saisir ce qui se passait autour de lui et surtout à le maîtriser. Parmi les critiques adressées aujourd'hui à l'école, il en est une que l'on entend fréquemment :

« On devrait en savoir plus et on apprend moins qu'autrefois. »

Nous nous élevons avec vigueur contre une telle assertion. Elle est inexacte parce que ce serait un non-sens de contraindre l'école à augmenter sans cesse ses programmes sous prétexte de suivre le progrès. La raison en est fort simple. Les facultés intellectuelles de l'enfant n'ont pas changé et ne changeront pas. Celui-ci se développe au même rythme qu'autrefois. Un rythme que nous connaissons mieux que par le passé grâce aux progrès accomplis dans le domaine de la psychologie. De plus, il faut constater que l'évolution rapide du monde moderne contrecarre dans une certaine mesure le développement harmonieux de l'enfant. Nous ne citerons pour exemple que le bruit et les trop nombreux loisirs passifs, causes de tant de dispersion d'esprit.

Il est donc nécessaire que l'école qui se trouve placée dans des conditions de travail plus difficiles qu'autrefois définisse à nouveau son rôle et évite ces complications trop dangereuses avec le monde.

« Il résulte des dialogues et des discussions que les problèmes essentiels posés aujourd'hui à l'école concernent d'abord le domaine de l'éducation que celui de l'instruction ; il est nécessaire de développer l'esprit d'initiative et de jugement et, par-dessus tout, d'inculquer une discipline personnelle et un savoir-vivre plus nécessaire que jamais dans les travaux collectifs. »

La formation du caractère

L'école contribue à la formation du caractère, indique la thèse citée plus haut. Cette déclaration est, à notre sens, d'une importance capitale. Pourtant, si nous analysons ce qui se fait à l'heure actuelle dans nos classes, nous nous posons sérieusement les questions suivantes :

La formation du caractère, de la personnalité est-elle une des principales préoccupations de l'école ? Les membres du corps enseignant travaillent-ils dans des conditions qui leur permettent d'atteindre ce but ? Avec regret nous devons répondre par le doute. L'instituteur doit en tout premier lieu satisfaire aux exigences d'un plan d'études. Nous constatons ce fait en admettant qu'il est difficile d'agir autrement avec notre système scolaire actuel. Toujours est-il qu'à Genève par exemple, le maître doit expliquer, répéter, revoir les notions fixées par le plan d'études dans les délais imposés, de manière à ce que les élèves soient constamment prêts à être contrôlés. Les membres du corps enseignant vaudois connaissent les examens de fin d'année qui bien entendu se préparent minutieusement. Il est inutile d'ajouter que les épreuves ou les examens ont pour but d'apprécier les seules connaissances de l'élève. L'esprit dans lequel ont œuvré les enfants, leur intérêt ou même leur zèle, la manière dont ils travaillent en groupe passent inaperçus. L'instituteur ou l'institutrice aura la satisfaction de dire : « Dans cette épreuve, la moitié de mes élèves figure dans le premier quartile (expression à la mode) ! » ou bien : « Le 95 p. 100 de mes élèves ont réussi leurs examens ! » Les moins privilégiés se consolent en se disant que si Jean-Paul fait encore 20 fautes dans une dictée — ce qui lui vaut une note insuffisante — il en faisait 50 il y a 6 mois et qu'il y a progressé.

Mais ce n'est pas tout. Si nous reprenons l'exemple de Genève, que nous connaissons bien, nous constatons encore qu'un maître de 7e année passe, en moyenne, une semaine sur quatre ou cinq à effectuer des travaux de contrôle, des épreuves qui lui permettront d'établir ses notes mensuelles.

La part faite à l'acquisition pure des connaissances et à son contrôle est incontestablement trop grande. Il faut que nos classes puissent s'organiser en véri-

Annexe (A)

ANNEXE (4)

la formation du corps enseignant. Il est peut-être désagréable d'aborder ce sujet au moment où partout nous manquons de maîtres et de professeurs. Il en va pourtant de l'avenir de nos enfants et nous ne pouvons l'oublier.

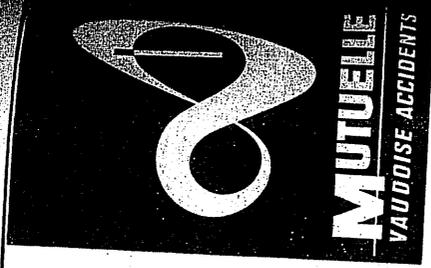
Nous n'examinerons ce problème qu'à l'échelon de l'école primaire et enfantine, dans un ordre d'enseignements où les conditions sont de loin les plus favorables à la création du milieu social dont nous parlons plus haut. En effet, l'institutrice ou l'instituteur a le grand privilège de donner lui-même l'enseignement complet et par là-même de bien connaître ses élèves. Or, le choix des maîtres est-il fait en tenant suffisamment compte de ces qualités? N'est-il pas basé trop essentiellement sur les connaissances, sur des qualités d'ordre et de discipline personnelles, sur font les bons « fonctionnaires »?

Peut-être ces derniers termes paraîtront-ils sévères et même injustes? Pourtant, celui qui enseigne ne doit pas être un « fonctionnaire » au sens que nous donnons habituellement à ce mot. L'instituteur est celui qui auprès de ses élèves crée, cherche, innove et guide. Or, pour guider, il faut savoir soi-même où l'on va.

Connaissance de la vie économique et sociale

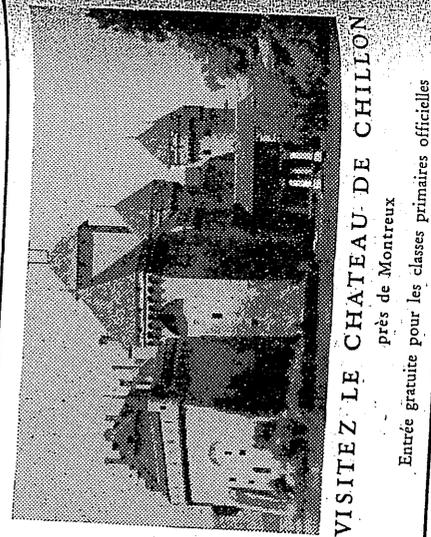
Il n'est point besoin d'insister ici sur la nécessité et l'utilité qu'il y a pour les membres du corps enseignant de connaître les différents milieux professionnels dans lesquels se trouveront demain leurs élèves. Nous pensons que les maîtres qui ont ce souci de s'informer sont inévitablement appelés à revoir leurs méthodes, à chercher en permanence comment donner aux enfants ce dont ils auront le plus besoin dans l'avenir. Le rôle que peut jouer une association professionnelle dans ce domaine ne doit pas être négligé non plus. Les différents milieux professionnels ont leurs exigences et nous l'admettons fort bien. Par contre, nous avons nous-mêmes, institutrices et instituteurs, nos problèmes pédagogiques. Nous sommes là aussi afin que les valeurs morales soient sauvegardées et la formation que nous donnons à nos élèves ne peut être déterminée par les seules nécessités de la profession future des enfants, mais bien par celles de la vie en général, ce qui est sensiblement différent. Le temps que chaque individu consacre à son travail a tendance à diminuer. Il faut en être conscient.

L'avenir de la jeunesse doit être préparé par la collectivité et non pas par certains spécialistes. Le sens de cette responsabilité n'est pas acquis par tous les citoyens. Il s'en faut de beaucoup. Si c'était le cas, des sacrifices combien plus importants seraient accomplis en faveur des jeunes, non seulement sur le plan financier, mais encore sur le plan moral ou dans le cadre de la famille. Un effort doit être fourni sur le plan de l'information sans doute, mais ce qui est indispensable, c'est que le dialogue s'engage avec tous ceux qui ont...



Contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents



VISITEZ LE CHATEAU-DE CHILLON près de Montreux

Entrée gratuite pour les classes primaires officielles

NOTE DE CARRIÈRE / Rapport d'une étudiante
... mise en face d'une situation à laquelle je ne m'attends pas. J'avoue que j'ai commencé à avoir peur de ces innombrables à passer dans cette classe. Qu'allais-je faire quand j'aurais été...
... entendait depuis un bon moment dans le vestibul...
... sont les vôtres, me dit en souriant le directeur.
... puisqu'il le faut, allons-y.
... ouvrir la porte.
... me dit le directeur; une première faute que vous avez commise. Son entrée imposa immédiatement le silence à la classe. Au même moment, je pris position: si jamais j'avais la chance de me maintenir dans celle-ci ce ne serait en tout cas pas en attendant un tel chemin que j'arriverais. La présentation faite, le directeur...

... Ils devinrent trop insolents, n'hésitez pas à me les envoyer. Et, prenant un grand garçon par les cheveux: c'est le plus terrible de tous! Je vous prévient tout de suite.
... Ce n'est pas vrai! cria-t-il.
... Ce n'est pas possible, pensais-je, en voyant l'expression cancéreuse de son visage.

... était seule devant la meute. Pour l'instant elle était occupée à remplir, donc tranquille. Prenant le livre de classe, je demandai mon nom, son genre d'apprentissage, son but. Ils étaient tous d'accord: « J'ai été soldat pendant un an et demi. Je suis maintenant le plus âgé — se leva: « J'ai été soldat pendant un an et demi jusqu'à nouvel ordre. » Je les regardai en songeant: Demain ces enfants vont être soldats, on leur demandera d'être courageux. Je leur tuer pour nous — nous qui les traitons aujourd'hui comme des punissons, leur demandant une soumission et une obéissance absolue. Quelle vie absurde!

... Vous avez de beaux yeux troublants, Mademoiselle, dit-il.
... Merci, je dois les baisser pour ne pas vous inquiéter. Les éclats de rire. Le grand devient tout rouge. Je continue à lire. Les autres se taisent. Sans me préoccuper de ce qui se passe autour de moi, je prends le coup. Par la suite elle est impertinente ou spirituelle, je rends le coup. Par cette aptitude à la réplique ne me fait pas défaut. Leur demande est-elle satisfaisante? Sur quoi se fonderaient-ils? Qu'ils sachent d'abord qu'ils ne peuvent pas.

... Quand ma position dans cette classe fut devenue suffisamment mauvaise, le silence à ce qui me semblait choquant, tâchant d'écouter la conversation avec l'élève pendant la récréation et, sans me rapprocher quelconque, je lui expliquais pourquoi sa remarque n'était pas très originale. Les élèves comprenaient très vite.

... Les interrogations finies, il fallut malgré tout se mettre à l'œuvre.
... Ah, elle est emmyeuse, cette sténographie!
... Pour quoi?
... Haussement d'épaules.
... On n'en a pas besoin.
... Vous ne vous en servez pas au bureau?
... Non, jamais.
... Pourquoi?
... Haussement d'épaules.

21 Juin 1958
Chexbres

Conférence de Renée Lebel

Dans le cadre de l'APEF, section de Lausanne, notre fidèle conférencière lyonnaise parlera le vendredi 27 juin, à 20 h. 30, à la salle de la Fraternité de St-Martin, escaliers du musée Arlaud 4. Sujet : « Le sens fraternel. »

La séance est largement ouverte à tous. Pas de finance d'entrée. Collecte pour couvrir les frais.

Poste au concours

Jusqu'au 2 juillet 1958 :

Sassel : Instituteur primaire.

Un but de course pour les grands...

Marchairuz, Mollendruz, Vallée de Joux : excursion pour les petits ! Pour la 3e année qui étudie le Jura vaudois, passe encore, mais pour les grands ! On se moque de nous !

Est-il donc un âge pour admirer les beautés, la richesse et la diversité de nos paysages ? Et puis n'avons-nous pas encore des découvertes à faire en

cette terre ? Qui s'initie au moyen âge, à la création et à l'organisation des monastères aurait tout intérêt à connaître le clocher roman de l'Abbaye, à découvrir dans le village les vestiges de la célèbre abbaye du Lac de Joux, à en étudier la maquette reconstitutive dans le temple actuel...

Cette année, la Vallée offre un attrait de plus. Conduisons nos « plus de douze ans » à l'exposition Ramuz au Sentier (ouverte jusqu'à fin juin). Après une bonne préparation, nos enfants prendront beaucoup d'intérêt à découvrir de manière vivante celui qui a tellement aimé son pays qu'il s'est identifié avec lui et avec ses plus humbles travailleurs.

Une dizaine de vitrines, des photos de qualité, des citations nombreuses tirées de l'œuvre de C.-F. Ramuz, des disques de commentaires ou qui restituent la voix du poète donnent l'essentiel des principales étapes de la vie du poète vaudois. C'est intéressant, instructif et très émouvant.

Annoncez votre visite à M. Grin, professeur qui, avec M. Gigon, directeur des Coopératives du Sentier, a préparé cette exposition avec amour. V. M.

GENÈVE

Problèmes posés par l'intégration des jeunes dans la vie économique

Au terme des visites d'entreprises organisées à Genève, les membres de l'UIG ont eu le privilège d'entendre un exposé fort intéressant de M. Jean SORDAT, secrétaire de l'Union des associations patronales genevoises.

Nous exprimons encore à M. Sordat toute notre reconnaissance, et nous nous permettons de publier ici quelques extraits de sa conférence.

Le bulletinier.

C'est avec beaucoup d'intérêt et de sympathie que l'Union des associations patronales genevoises voit s'établir des contacts de plus en plus réguliers avec l'école.

Si parfois nous nous trouvons peut-être sur des plans différents, il serait erroné d'en déduire que l'Ecole vit en marge de la Société.

Lorsqu'on sait avec quel intérêt le chef du Département de l'instruction publique lui-même suit l'évolution de la vie économique et sociale ;

lorsqu'on voit le sérieux et le souci d'objectivité avec lesquels, en particulier, l'Union des instituteurs genevois étudie les problèmes fondamentaux qui régissent le comportement humain et spécialement celui des enfants et des adolescents ;

lorsqu'enfin les instituteurs de l'enseignement primaire consentent à sacrifier une large partie de leurs loisirs pour chercher à mieux saisir le sens de leur mission, il serait injuste de continuer d'affirmer qu'il y a, d'une part : l'Ecole, et d'autre part : la vie.

Si au moyen de visites d'entreprises et d'entretiens directs avec des patrons, des cadres, des employés et des ouvriers, vous désirez visiblement être mieux informés de nos réalités et de nos préoccupations, l'UAPG voudrait aussi savoir ce que pense le corps enseignant. C'est donc avec plaisir que nos représentants ont accepté l'invitation qui leur fut faite de participer aux travaux du Congrès de la Société Pédagogique de la Suisse romande.

Cette information mutuelle permettra aux uns com-

me aux autres de repenser certains problèmes en les plaçant peut-être dans une perspective nouvelle : celle du monde de demain.

A un moment où l'on parle d'Intégration Européenne, où les échanges d'ordre culturel ou scientifique se font de plus en plus larges, il serait même souhaitable que « la vie » et « l'école » se rencontrent et cherchent à résoudre ensemble leurs problèmes, sans trop de dogmatisme, en considérant surtout qu'elles sont associées à une même tâche et qu'elles assument les mêmes responsabilités.

Pour prendre conscience de l'importance de notre tâche, il nous faut commencer par nous informer mutuellement de nos préoccupations.

II. LES MILIEUX PATRONAUX CONSTATENT :

Il y a trop peu d'apprentis

Sur les 9000 jeunes gens libérés de la scolarité obligatoire que le canton de Genève compte, 3000 poursuivent des études, 3000 se trouvent occupés dans l'économie à des tâches élémentaires pour lesquelles il n'est pas exigé de formation particulière, et 3000 environ sont en apprentissage.

Si l'on peut se réjouir qu'un tiers des jeunes gens continuent leurs études et qu'un autre tiers soient au bénéfice d'un contrat d'apprentissage et reçoivent ainsi en marge de la formation pratique un enseignement dit de culture générale, il est très regrettable qu'en raison de diverses circonstances, une grande quantité de mineurs aient effectivement rompu tout contact avec l'école pour exercer des activités n'offrant que fort peu de perspectives d'avenir.

Aussi, nos milieux patronaux ont-ils donné leur adhésion complète au programme esquissé par nos autorités cantonales et particulièrement par le Service des apprentissages, lorsqu'il fut question de tout mettre en œuvre pour que le plus grand nombre possible de jeunes gens continuent leurs études ou entrent en apprentissage.

Com
rent
faire
ficul
modi
famil
pour
supp
venu
Da
nale
latio
enco
tinée
leurs
Ma
si ne
servi
prin
grap
corp
bilité
spéc
Com
à l'a
Af
d'ap
nom
sion
à l'a
C'
nuel
gagé
de l
pren
In
aux
ont
à se
blèn
dans
O)
prer
sant
O;
thog
jeur
énoi
com
grav
dre
mis.
Si
app
cals
ceur
libé
N
jeur
mer
son
den
M
tate
dev
lieu
rais
ma,
des
tiqu

l'orientation scolaire et professionnelle des élèves. De manière plus pragmatique, les visites d'entreprises par les élèves des classes de fin de scolarité primaire (avec leurs parents) contribuent à leur orientation vers des apprentissages⁹⁷⁴. D'ailleurs, le second séminaire de Chexbres au printemps 1960 est consacré uniquement à l'examen du problème de « l'orientation professionnelle »⁹⁷⁵.

Les milieux patronaux genevois profitent de ce rapprochement pour exprimer directement à l'UIG leurs doléances et leurs besoins à l'égard de l'école primaire au terme de la première série de visites d'entreprises qui s'achève en juin 1958. S'adressant aux membres de l'UIG, Jean Sordat, secrétaire de l'Union des associations patronales genevoises, constate à la fois que plus d'un tiers des adolescents ne suivent aucune formation scolaire ou professionnelle après leur scolarité obligatoire et que les apprentis souffrent en règle générale de lacunes dans les connaissances scolaires de base, comme le démontrent, selon lui, les faibles résultats obtenus par les candidats à l'apprentissage dans les tests d'entrée organisés par les associations professionnelles. Pour autant, ce n'est pas le chômage qui est craint pour celles et ceux qui ne font pas d'apprentissage car il s'avère que le marché du travail est en telle demande de main-d'œuvre, notamment dans le secteur des services en plein boom, qu'en suivant quelques semaines de « cours de sténo ou de dactylographie [...] les jeunes filles se présentent ensuite pour prendre des emplois si possible bien rémunérés », et que « c'est en s'offrant comme employés débutants que les jeunes gens cherchent à s'insérer dans le circuit économique ». En somme, les demandes à l'égard de l'école qu'exprime l'orateur au nom des patrons genevois visent trois objectifs : une meilleure qualité dans les apprentissages fondamentaux (orthographe, composition, lecture et calcul), un enseignement plus pratique et une connaissance préalable du milieu professionnel de la part des élèves sortant de la scolarité obligatoire depuis l'école primaire⁹⁷⁶. Ces requêtes mettent en lumière en quoi le système d'enseignement et le développement économique sont toujours plus directement corrélés. Une bonne préparation scolaire (savoirs et normes) est nécessaire au plus grand nombre à la fois parce que nombreux sont ceux qui en ont besoin pour accéder aux emplois du tertiaire qui se multiplient et parce qu'une formation professionnelle minimale semble désormais indispensable à une insertion normale sur le marché du travail.

L'orientation scolaire devient ainsi une question centrale dans la régulation du système scolaire et elle provoque un renversement des pratiques, scolaires de sélection (évaluation)⁹⁷⁷. Il ne s'agit plus de freiner, mais de promouvoir chaque élève au plus haut niveau scolaire possible en fonction de ses « aptitudes » et de ses « goûts »⁹⁷⁸. Si les enseignants primaires acceptent de prendre à leur charge morale et professionnelle une partie des « besoins » de l'économie, ils ne peuvent cependant se résoudre à en faire leur seule finalité d'enseignement. Ainsi, au fameux séminaire de Chexbres de mai 1966, intitulé « Ecole de qualité ou école de quantité », les délégués des corps enseignants

⁹⁷⁴ Ibid., p. 493.

⁹⁷⁵ Eric Pierrehumbert, « UIG Messieurs. Rapport du président pour l'année 1960 », *Educateur et bulletin corporatif*, 4 août 1961, p. 503. Huit membres de l'UIG (trois instituteurs, trois institutrices et deux maîtresses enfantines) participent à ce séminaire (UIG, *Procès-verbal du comité mixte*, Genève, 6 avril 1960, CRIÉE Fonds UIPG P.V. comités, mixtes, central 56-68, p. 1).

⁹⁷⁶ Gustave Willemin, « Problèmes posés par l'intégration des jeunes dans la vie économique », *Educateur et bulletin corporatif*, 21 juin 1958, pp. 376-381. Cf. également parties III et VI.

⁹⁷⁷ Cf. supra partie III, chapitres 9 et 10.

⁹⁷⁸ 30^e Congrès de la Société pédagogique romande, Bienne, Imprimerie Umiker SA, 1962, pp. 71, 97.

la créa... out infé... à déce... re abba... recon... plus Co... on Ram... une bon... d'inter... telleme... i et av... talite... R. Ram... it la v... étapes... instruit... seur de... i Sent... V. M.

Comme il arrive fréquemment que des parents retiennent leurs enfants de l'école et renoncent même à leur faire un apprentissage en raison de certaines difficultés matérielles, le Grand Conseil a tout récemment modifié, une nouvelle fois, la loi sur les allocations familiales pour allouer aux familles dont les enfants poursuivent les études ou sont en apprentissage, un complément d'allocation qui sera sans doute le bien-

Dans cette même perspective, la Commission cantonale chargée d'étudier les bases d'une nouvelle législation en matière d'apprentissage, a prévu de rendre encore plus facile que jusqu'ici l'octroi de bourses destinées à venir en aide aux familles désireuses de placer leurs enfants en apprentissage.

Mais ces moyens matériels ne seraient pas suffisants si notre canton ne devait pas disposer d'un véritable service d'orientation professionnelle, dont la tâche principale consistera à informer, au moyen de monographies, de films et de documents de toute nature, le corps enseignant, les parents et les enfants, des possibilités qu'offre l'économie à ceux qui font des études spécialisées, ou qui entrent en apprentissage.

Connaissances limitées des candidats à l'apprentissage

Afin de choisir les jeunes gens ayant le maximum d'aptitudes pour l'apprentissage d'un métier, un certain nombre d'entreprises et même d'associations professionnelles font passer un court examen aux candidats à l'apprentissage.

C'est notamment le cas pour certains métiers manuels où l'on veut être assuré que les jeunes qui s'engageront pour 3 ou 4 ans sont bien aptes à l'exercice de leur future profession et désireux de faire un apprentissage.

Indépendamment de certains tests, on fait rédiger aux candidats quelques lignes sur la conception qu'ils ont du métier choisi et sur les raisons qui les incitent à se présenter. On leur pose, le cas échéant, des problèmes de simple arithmétique et de géométrie pris dans les manuels scolaires de 7e et de 8e année.

Or, la très grande majorité des candidats à l'apprentissage rendent des travaux nettement insuffisants.

On enregistre en particulier de grossières fautes d'orthographe ou de calcul, de même on constate que les jeunes gens qui subissent ces examens ont une peine énorme à rédiger convenablement quelques lignes de composition, comme — et c'est peut-être encore plus grave — ils semblent avoir de la difficulté à comprendre les textes pourtant très simples qui leur sont soumis.

Si la majorité des jeunes qui entendent faire un apprentissage ne savent ni écrire correctement le français, ni calculer convenablement, que faut-il penser de ceux qui ne font pas d'apprentissage et qui ont été libérés de toute obligation scolaire à l'âge de 15 ans.

Vous n'irez pas jusqu'à prétendre que sur les 9000 jeunes libérés de la scolarité obligatoire, 3000 seulement qui poursuivent leurs études au delà de 15 ans, ont quelque peu doués et qu'il ne peut être beaucoup demandé aux autres, car il leur a été peu donné.

Mais il est bien évident qu'en présence de telles constatations relatives aux connaissances élémentaires que devrait avoir un adolescent à l'âge de 15 ans, les milieux d'employeurs acquièrent l'impression, à tort ou à raison, que l'école n'a pas été à même d'inculquer à la majeure partie des élèves qui lui sont confiés de solides notions de base soit en français, soit en arithmétique ou encore en culture générale.

Où sont les responsables ?

Interpellée sur cet objet, la direction de l'enseignement secondaire nous a déclaré qu'un grand nombre d'adolescents, pour des raisons de famille ou pour d'autres motifs, avaient beaucoup de peine à suivre les programmes normaux d'enseignement qui n'étaient pourtant pas poussés.

On nous a bien dit que notre canton ne faisait pas exception à la règle, puisque la même constatation avait été faite dans d'autres régions du pays et même à l'étranger.

Nous voulons bien croire nos informateurs. Nous voulons même admettre aussi que pour beaucoup de jeunes gens venant d'autres cantons ou d'autres pays, l'adaptation au français soit chose difficile. Nous voulons aussi reconnaître une certaine démission des parents due à une foule de motifs qu'il serait oiseux d'énumérer ici. Mais les déclarations qui nous furent faites par la direction de l'enseignement secondaire nous inquiètent, car elles viennent corroborer les constatations que nos milieux font lorsqu'ils organisent des examens d'aptitudes pour l'apprentissage. Les jeunes gens de 15 ans révolus, libérés de la scolarité obligatoire n'ont pas la formation de base qu'il leur faudrait pour l'exercice d'un métier.

Quelques chiffres pour corroborer nos dires

Toujours selon les données fournies par la direction de l'enseignement secondaire, sur 126 apprentis mécaniciens qui sont entrés en apprentissage en septembre dernier

- 28 seulement ont terminé normalement leur scolarité obligatoire, soit environ le 22 % ;
- 35 sortent de 1re année du Collège moderne ;
- 6 sortent de 9e primaire, par conséquent sans avoir fait d'algèbre ;
- 17 sortent de 8e primaire ;
- 13 sortent de 7e primaire ;
- 2 sortent de 6e primaire ;
- 4 sortent de classes spéciales ;
- 7 sortent d'écoles secondaires hors du canton,
- 14 sortent d'écoles primaires hors du canton.

3

En admettant pour un instant que les 7 candidats à l'apprentissage venant d'écoles secondaires hors du canton ont reçu la même formation que les 28 Genevois, on constate, non sans quelque appréhension pour les intéressés, que deux tiers en tout cas des apprentis engagés l'année dernière n'auraient normalement pas dû choisir cette branche professionnelle, puisqu'ils n'avaient pas les connaissances minimums requises pour pouvoir suivre avec succès les cours théoriques complétant la formation pratique dans l'entreprise.

2. OU SONT LES JEUNES CAPABLES ?

Arrêt prématuré des études

Nos milieux se posent une autre question : Que deviennent les jeunes gens qui abandonnent l'école à l'âge de 17 ou 18 ans ? Ont-ils des connaissances suffisantes pour pouvoir s'engager dans la vie économique sans autre formation complémentaire, ou ne devraient-ils pas, eux aussi, faire un apprentissage ?

Or, il s'avère que dans la majeure partie des cas, en particulier pour les jeunes ayant atteint l'âge de 17 ou 18 ans, la question de l'apprentissage complet ne peut plus être envisagée, car les intéressés estiment d'une part en savoir suffisamment pour être